Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

http://pierrealainmillet.fr/Mecontentement-et-citoyennete

Mécontentement et citoyenneté

- Rencontres -

Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La rencontre publique sur le projet d'hébergement social d'ADOMA en centre ville a été agitée. Des riverains se sont exprimés avec colère contre ce projet et comme souvent, beaucoup d'autres questions que le projet lui-même sont venues envenimer une discussion difficile pour ne pas dire impossible.

Une de ces question me concerne comme adjoint à l'environnement, d'autant qu'un habitant m'a cité à cette occasion, la gestion des bacs poubelles au niveau du chemin qui dessert la résidence sociale ADOMA existante.

Beaucoup de choses ont été dites par différentes personnes à cette occasion, et il me semble utile après avoir fait un point précis de ce dossier de donner le maximum d'informations à tout le monde.

Ce problème de bacs poubelles est ancien et n'est pas le seul dans la ville ou l'agglomération. Mais c'est un bon exemple autant pour la question des bacs poubelles, que pour celle plus générale des relations entre citoyens et ville, et donc du fonctionnement des conseils de quartier.

Le service environnement de la ville a des courriers de différents riverains depuis de nombreuses années. La situation foncière est éclaircie dans des courriers de 2006 qui évoquent aussi la démolition des ruines à l'angle de Billon et du chemin Adoma. Une convention est signée entre Adoma et le Grand Lyon, propriétaire, pour l'usage de son terrain par le parking Adoma. Mais cela conduit le Grand Lyon à ne plus l'entretenir. Résultat, avec les ronces et les encombrants, difficile de stocker correctement les bacs ailleurs que dans la rue. La ville, à travers son adjoint de l'époque, Michel Perret, interpelle à plusieurs reprises le Grand Lyon pour obtenir des interventions, avec plus ou moins de succès. Le problème est donc connu, mais ne se résout pas.

En 2009, cela s'aggrave avec la fermeture de la rue Picard suite à l'éboulement de terrain, car la collecte du Grand Lyon ne peut plus desservir Picard pendant de nombreuses semaines, et les trajets de camions sont modifiés [1]. Mme Iacovella écrit alors au Grand Lyon (avec copie au maire) pour constater le danger pour la salubrité et la sécurité de ce lieu, et en dénonçant le non nettoiement de cette ancienne parcelle de la famille VERNAY par la communauté urbaine.

Ce courrier obtient une réponse en Aout 2009, qui se contente de renvoyer la balle à Adoma, non sans raison puisque c'est l'usager producteur de déchets qui est responsable de la gestion des bacs. Cependant, comme le propriétaire du foncier est le même Grand Lyon, une discussion pour un aménagement facilitant les choses aurait été bienvenue !

Cependant, Adoma fait réaliser des aménagements pour niveler le terrain, met des blocs de pierre pour empêcher le stationnement sauvage. L'objectif est de rendre plus facile son entretien et la gestion des bacs... qui restent cependant sur la rue.

Le 16 mars 2010, quelques jours avant ma visite de quartier du 19 mars, Mme Iacovella renouvelle sa démarche auprès du Grand Lyon (toujours avec copie au maire). Elle constate que la situation s'est améliorée du point de vue de l'hygiène et de la salubrité, mais pas sur la sécurité, les bacs restant sortis et le plus souvent sur la rue, toute la journée.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

A la connaissance de la ville, elle n'a pas eu de réponse. Mais ce qui est sûr, c'est que sa démarche de 2009 a eu un résultat, même imparfait.

Donc, avec les autres riverains, il serait logique de poursuivre et de relancer pour obtenir enfin ce qui semble indispensable, la création d'une zone de stockage des bacs, protégée, facile à entretenir...

Or, rien pour renforcer la démarche de Mme Iacovella, aucune autre démarche, et notamment aucune question du conseil de quartier ! Son président, Jean-Marc Thevenon a posé sur la plateforme des conseils de quartier 4 questions de 2011 à aujourd'hui. Elles ont toutes eues une réponse soit d'explication, soit d'action pour résoudre le problème évoqué. Mais rien sur ce problème de bacs poubelles.

Je me souviens d'ailleurs lors de la visite dans le quartier en Juin 2011 avoir été interpellé par un habitant qui me demandait d'aller voir sur place cette question des poubelles. Comme la visite encours avait d'autres sujets à voir, je lui ai demandé de s'organiser avec le président du conseil de quartier pour poser cette question dans la plateforme des conseils de quartier et déclencher ainsi une nouvelle intervention de la ville.

Finalement, c'est ce qu'aura fait cette réunion, mais il aurait suffi d'une démarche du conseil de quartier sans ce coup de colère et ses exagérations. Car le fait est qu'une intervention citoyenne est utile et fait bouger les choses. Un premier résultat en 2009 est jugé insuffisant ? Il faut donc réintervenir. D'ailleurs le service environnement a repris le travail pratique avec les acteurs concernés dans l'objectif d'une zone de stockage sécurisée et nettoyable. C'est à l'usager de réaliser ces travaux, et comme le propriétaire est le Grand Lyon, celui-ci est nécessairement impliqué. Une réunion de travail a lieu le 22 mars prochain pour cela. Le dossier va donc avancer. La ville comme le Grand Lyon ont rappelé à Adoma ses responsabilités sur des bacs qui ne doivent pas trainer dehors, et la direction d'Adoma qui a entendu tous les commentaires négatifs sur ce problème lors de la réunion est disponible pour avancer.

A noter que parmi les acteurs concernés, il ne faut pas oublier les autres riverains, dont certains protestaient avec véhémence contre le projet ADOMA, mais qui ne sont eux-mêmes pas très vertueux pour la gestion de leurs bacs poubelles. Lors de mes deux derniers passages sur place, je peux confirmer que des bacs qui ne sont pas à Adoma trainent sur la rue alors qu'ils devraient être rentrés [2] ! Comme toujours, les mauvaises habitudes entrainent les mauvaises habitudes, et heureusement, à l'inverse, les bonnes pratiques sont aussi contagieuses... même s'il faut parfois quelques contrôles et sanctions pour faire respecter les règles.

Nous allons donc trouver une solution, ce qui sera une bonne chose, même si cela ne change rien au projet de résidence sociale qui a provoqué cet émoi. Sur ce sujet, ceux qui pensent que les pauvres doivent être interdits dans le quartier ont le droit de le dire, mais ils ne doivent pas se faire d'illusion, la majorité municipale défendra ce projet, et elle aura le soutien de la majorité des Vénissians. Les élus de gauche qui se prononcent contre ce projet devraient y réfléchir !

Mais la leçon la plus importante de ce dossier, c'est bien que du bon fonctionnement des conseils de quartier dépend pour une part la qualité de la relation citoyenne entre la ville et les habitants. Car, ce cas n'est pas une exception. Un habitant fait une démarche personnelle, il écrit au maire, au président du Grand Lyon. il a le plus souvent une réponse comme dans ce cas, mais si la question concerne plusieurs acteurs, la réponse de l'un d'eux seul sera souvent incomplète... Pour aller au fonds du problème, il faut réunir tous les acteurs, il faut donc une démarche collective, et se faire entendre jusqu'au bout.

Le conseil de quartier, son président, sont tout à fait légitime pour interpeller le service de la ville. La plateforme du conseil de quartier est là pour cela. elle permet d'ailleurs à chacun des acteurs de suivre le nombre de questions

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

posées, de réponses... Et nous travaillons en ce moment pour une nouvelle version de cet outil afin d'améliorer son fonctionnement.

On entend parfois des critiques des conseils de quartier qui seraient inutiles, inefficaces. Certes, ils ne peuvent pas s'occuper de tout et ne réunissent pas tout. Mais quand un habitant veut obtenir quelque chose des collectivités locales, quand il a le sentiment que chacun se renvoie la balle et que le problème n'avance pas, alors il a tout intérêt à faire bouger le conseil de quartier, les délégués, le président. Et si celui-ci ne se bouge pas assez, il faut le relancer, demander une visite à un adjoint concerné.

Dans la nouvelle version de la plateforme, nous allons donner le moyen aux délégués d'avoir la liste des questions posées ce qui permettra à chacun de vérifier ce qui fonctionne ou pas. Ceux pour qui le mécontentement n'est pas seulement due au contexte électoral ont tout intérêt à le traduire par la mobilisation avec le conseil de quartier !

---

[1] c'est après plusieurs visites de terrain et rencontre avec le Grand Lyon que finalement, un camion de petite taille adapté à la rue sera mis en service temporairement

[2] je viens encore de le constater ce Vendredi 9 mars à 17h30 !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet